

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 39 (1959)
Heft: 4: Genève et la France : 4ème centenaire de l'Université de Genève

Artikel: La Faculté de théologie de Genève et la France
Autor: Leenhardt, Franz
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888223>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Faculté de Théologie de Genève et la France

par Franz Leenhardt
Doyen de la Faculté de Théologie

Il est à peine nécessaire de rappeler que l'Académie dont nous fêtons le quatre centième anniversaire fut fondée par deux français, qui étaient deux théologiens.

Calvin fuyait sa patrie parce que les jours étaient mauvais pour ceux qui s'étaient prononcés pour les idées évangéliques. Il traversait Genève pour se rendre à Strasbourg, afin d'y poursuivre dans la paix ses travaux. C'est là que Farel le retint, « non pas tant par conseil et exhortation que par adjuration épouvantable, comme si Dieu eût d'en haut étendu sa main sur moi pour m'arrêter », écrivit Calvin plus tard. Le jeune juriste picard commençait à Genève une vie qu'il n'avait pas choisie. Pas plus que ne la choisirent librement les nombreux français qui vinrent comme lui chercher à Genève un refuge hospitalier.

Dès 1541, Calvin songe à doter Genève de l'institution scolaire propre à assurer l'avenir de l'œuvre commencée. Il estimait qu'une solide instruction était nécessaire pour la formation des pasteurs et des magistrats, et généralement utile pour tout le peuple des fidèles, afin d'éviter que « la pureté de l'Évangile fût corrompue ou par ignorance ou par mauvaises opinions ». Les responsables de la vie de la cité devaient être formés « aux langues et sciences humaines ». Les leçons que Calvin donnait lui-même ne suffisaient pas à cela. S'inspirant librement de l'exemple de son ami Jean Sturm, le fondateur du Collège de Strasbourg, Calvin veut une institution comparable à Genève. Le projet aboutit en 1559, et Théodore de Bèze, qui avait professé déjà à l'Académie de Lausanne, depuis peu installé à Genève, est proclamé recteur.

Bèze était natif de Vézelay. Les difficultés rencontrées à Lausanne du fait de l'autorité bernoise l'avaient poussé à quitter son premier refuge, pour rejoindre son ami et confidant Calvin. Il donne d'abord un cours consacré à

l'interprétation des harangues de Démosthène et de certains livres d'Aristote. Bientôt il partage avec Calvin la charge de ce dernier, donnant alternativement avec lui six heures par semaine, tous les quinze jours. Cette même année, il fait une démarche qui prend de l'importance quand on songe que Calvin ne l'avait pas encore faite. Le 17 avril, il demande la bourgeoisie genevoise. On la lui accorde gratuitement « en regard de son savoir et service public qu'il fait au Collège ». Désormais lié à sa nouvelle patrie, il continuera à rester celui qu'il avait été jusque là. Cet exilé de France ne cessera d'écrire jusqu'à la fin de sa vie « nous autres français ». A sa suite, Calvin demandera quelques mois plus tard, le 25 décembre de la même année, d'être à son tour admis à la bourgeoisie.

Théodore de Bèze atteint alors sa quarantième année. Il a devant lui un demi-siècle de vie. On peut dire qu'il la consacra au développement de l'Académie et au bien de la cité. « A travers toutes ses autres tâches, ses missions en France, ses livres à écrire, ses correspondants à renseigner ou à conseiller, c'est à l'Académie qu'il réservera ses meilleures heures, c'est par elle qu'il définira dans sa formule célèbre : *haec civitas ecclesia et schola* la république chrétienne dont il sera cinquante ans le chef spirituel », écrit son biographe Geisendorf.

La réussite de l'entreprise s'avère bientôt manifeste, au grand étonnement de ceux qui l'avaient estimée imprudente de la part d'une cité si faible et si menacée. Un de ses étudiants, devenu plus tard un maître renommé, qui revint à Genève comme professeur avant d'aller à Leyde, Lam-Daneau, de Beaugency-sur-Loire, évoque ses impressions de jeunesse en ces termes, où l'on trouve l'écho de l'opinion qu'on avait alors de la jeune académie : « Tant d'hommes du plus grand mérite et du plus haut renom, dans toutes les branches du savoir, me sont apparus en cette cité, qu'elle m'a semblé être quelqu'un des marchés les plus riches du commerce littéraire de l'humanité. »

A l'illustration de l'Académie contribuait notamment un hébraïsant, Raoul Chevalier, de Vire en Normandie, dont un contemporain disait qu'« il enseignait avec une telle méthode qu'on pouvait apprendre plus de lui en un mois, que de beaucoup d'autres en dix ans ». Chevalier fut l'auteur du premier livre qui témoigna de la science des maîtres de l'Académie. Sa grammaire hébraïque connut un succès rare et très flatteur pour un écrit de ce genre : sept éditions en trente ans.

On pourrait ici relever les noms de plusieurs français qui apportèrent, dans les années qui suivirent, un utile concours à l'Académie dans l'enseignement de l'une des branches relevant de la formation théologique. Nommons le poitevin Corneille Bertrand, successeur de Chevalier en 1567, dont la compétence en langues orientales fit grand honneur à l'institution qu'il servait. Ajoutons aussi, pour être loyal — *amicus Plato sed magis amica veritas* — que la France donna à Genève un certain sieur Antoine de la Faye, de Châteaudun, dont l'ambition et l'habileté ne couvrent pas aux yeux de l'historien, la médiocrité du personnage. Il prétendait à la succession de Bèze, et, faisant de sa chaire un instrument de sa

vanité, il soigna davantage ses intérêts personnels que ceux de l'Académie.

Le dix-septième siècle arriva. Louis XIV poursuivait à l'égard des sujets qu'il croyait rebelles à son autorité parce qu'ils professaient « la R. P. R. », c'est-à-dire la religion prétendue réformée — l'usage des initiales n'est pas d'aujourd'hui — la politique de cruelle répression qui devait ensanglanter le pays et l'affaiblir irréparablement. En outre, ordre était donné à tous les français expatriés depuis un an, d'avoir à quitter le territoire de la République de Genève. Personne ne bougea et l'émigration, au contraire, alimentée par les mesures sévères qui étaient prises à l'intérieur, ne faisait qu'augmenter. Les conditions d'existence faites à ceux de la R. P. R. étaient trop dures pour que la peur des aléas de la fuite pût tous les retenir. A Genève cependant, on ne pouvait garder durablement que des gens qu'il fût possible de dissimuler à la surveillance du Résident de France; gens modestes passant inaperçus, ou gens couverts par un strict incognito. Les autres, en grand nombre, étaient dirigés vers le Nord, où l'on sait qu'il apportèrent à la vie intellectuelle, économique et spirituelle des pays qui les reçurent les richesses dont se privait par leur départ leur pays d'origine. De ce fait, par conséquent, les destinées de l'Académie, et particulièrement de la Faculté de théologie, ne furent guère affectées par cet afflux de français, dont un petit nombre seulement se consacra aux études.

C'est au XVIII^e siècle que se place un fait dont les conséquences seront durables sur les relations de la France avec la Faculté de théologie de Genève. Sous l'impulsion d'Antoine Court, le protestantisme français allait connaître des temps nouveaux. Antoine Court était originaire du Vivarais. Il fréquenta l'Académie de 1720 à 1722. Il comprit que les protestants ne pouvaient tenir sous l'oppression qu'à la condition d'avoir des pasteurs et un minimum d'organisation ecclésiastique. En un temps où l'on ne voyait d'autre issue à la situation que la révolte, la dissimulation ou la fuite, il entreprit d'ouvrir une quatrième issue : la résistance pacifique par la reprise du culte, autour de pasteurs sans armes, avec l'appui moral, religieux et financier de l'Europe protestante. Mais pour la formation des pasteurs, nulle possibilité ne se présentait en France de créer une institution capable de l'assumer. Il fallait former cette semence de martyrs à l'étranger. Entre 1720 et 1730, un comité se constitua à Genève pour donner à ce projet une base financière. Un gentilhomme d'Alès, Benjamin du Plan, parcourut l'Europe, après la Suisse, muni de recommandations qui lui permirent de recueillir des fonds importants, notamment en Angleterre où un comité parallèle collectait les sommes nécessaires et les faisait parvenir à Genève. La correspondance entre ces deux organismes se faisait en langage chiffré, l'existence du comité genevois devant échapper à la suspicion française. Il agissait en secret et dans les lettres on parlait de lui en l'appelant l'*hoirie*, nom qui lui resta longtemps.

En 1730, le séminaire qu'on ne pouvait ouvrir à Genève, fut installé à Lausanne, le comité siégeant toujours à Genève. Antoine Court le dirigea longtemps.

« Envoyez-nous du bois, nous en ferons des flèches », disait-il aux protestants de France.

La situation changea quand Napoléon eut englobé Genève dans l'Université de France. La Faculté de théologie reprit en 1812 la tradition du séminaire de Lausanne. Avec Strasbourg, Genève devenait l'un des centres de formation des pasteurs français. C'est de cette époque que date aussi la fondation d'une nouvelle Faculté de théologie protestante, à Montauban. Selon les termes de l'arrêté qui la créait, cette faculté devait être « organisée sur le pied de celle de Genève ». Elle a connu une activité florissante; comprise dans l'Académie de Toulouse jusqu'à la séparation, cette faculté a été transférée à Montpellier en 1918.

Au terme d'une période qui fut d'abord héroïque et ne tarda pas à devenir tragique, on voit quels liens unirent dans les bons et les mauvais jours l'Académie et sa Faculté de théologie à la France et au protestantisme français. Sans l'apport de la France, peut-être l'Académie n'eût-elle pas été ce qu'elle a été. Sans l'appui de Genève, peut-être le protestantisme français n'eût-il pas « tenu » comme il a pu tenir. Sous des formes diverses, un échange incessant de services s'était institué qui faisait de Genève à la fois le refuge et l'arsenal des réformés français, et la petite cité trouvait dans ce destin une raison de plus de demeurer fidèle à une tradition qu'elle avait choisie quelques siècles auparavant en adoptant les idées évangéliques.

Le XIX^e et le XX^e siècle n'ont pas apporté de changement essentiel à cette situation, bien que les circonstances aient donné aux relations entre la Faculté de théologie de Genève et la France un visage plus détendu. Malgré la chute de l'empire napoléonien, les étudiants français seront nombreux, à la Faculté de théologie. De 1814 à 1845, les Églises réformées de France ont reçu de Genève 170 pasteurs, « dont plusieurs ont occupé ou occupent encore les chaires les plus considérables du Royaume et sont l'honneur du clergé protestant », écrivait David Munier à l'époque. En 1845, on ne compte pas moins de cinquante étudiants français à la Faculté de théologie.

Ce nombre a varié selon les époques. Un siècle plus tard, au cours de la seconde guerre mondiale, il sera de nouveau d'une quarantaine, lorsque les jeunes théologiens, très actifs dans les mouvements de la résistance, devront chercher refuge hors de leur pays.

La création de la Faculté de théologie de Paris en 1872, le développement des facultés de Montauban-Montpellier et Strasbourg, ainsi que la multiplication des échanges avec les facultés allemandes et anglo-saxonnes ont diminué le nombre des français qui viennent aujourd'hui dans l'Académie de Calvin. Mais la tradition se maintient, pour l'enrichissement réciproque des étudiants genevois et des étudiants français. Il résulte de la présence de ces derniers une connaissance plus directe et plus personnelle du caractère et des besoins du protestantisme français, ce qui se traduit pas de fréquentes décisions de genevois de se mettre à son service,

au moins pour quelques années, souvent pour toujours. Il y a actuellement environ 150 pasteurs suisses en France, dont un bon nombre de genevois.

Il est impossible, on le comprend, d'évaluer les influences exactes qu'ont exercées sur l'évolution des mentalités respectives les liens ainsi formés au cours des générations. Naguère, les étudiants venant de France faisaient couramment toutes leurs études à Genève. Ces quatre ans de séjour les marquaient profondément, et d'innombrables témoignages disent avec émotion le souvenir gardé de ce contact avec les genevois. On ne peut manquer de rappeler une période particulièrement importante dans l'histoire récente des relations que nous évoquons, le temps où Gaston Frommel enseignait la théologie systématique. Sa personne, sa position théologique qui savait allier à une profonde vie intérieure une recherche de formulation nouvelle des vérités anciennes, ont été pour de nombreux français, qui venaient en grand nombre l'écouter, un enrichissement durable, et, à travers eux, les églises françaises ont aussi tiré un précieux profit des enseignements du professeur genevois. On trouvera un écho de la gratitude que tant de pasteurs français gardent au dogmaticien qu'ils aimèrent, dans le numéro spécial que la revue publiée par la Faculté de théologie de Montpellier consacra, il y a quelques années, au souvenir de Gaston Frommel.

Deux faits, enfin, méritent d'être encore relevés, qui disent bien, à leur manière, ce que furent et ce que demeurent les liens de la Faculté de théologie de Genève avec la France. C'est une coutume, respectée depuis plus de trois siècles, que le « prêtreur », c'est-à-dire le président des étudiants en théologie, soit, pour le semestre d'été, un étranger, pratiquement le plus souvent un français. On ne peut sans émotion consulter les vénérables listes de ces prêtreurs et relever à côté des noms des élus l'indication de leur origine. Le premier prêtreur fut Petrus Chavane, *genevensis*. Cela se devait qu'un genevois ouvrît la série. Mais le second est Petrus Gosselin, *dieppensis*. Et ainsi de suite. Relevons au hasard les indications suivantes : *parisinus, castrensis, viviariensis, normanus sanlaudensis, angolismensis, palensis bearnensis, champsaurensis delphinus, necomensis, burgundus cluniacensis, occitanus, lugdunensis, monspessulanensis*, etc. La liste continue, mais aujourd'hui la géographie parle français.

Un autre témoignage également significatif peut être pris dans les dispositions prévues par les Facultés de théologie et l'Église réformée de France pour les équivalences. Les grades et diplômes donnés par la Faculté de Genève sont reconnus de droit comme équivalents aux diplômes et grades donnés par les Facultés françaises, sans qu'une demande d'équivalence soit nécessaire. Non pas que l'on sous-estime les études faites dans les autres facultés de l'étranger. Mais on a tenu à manifester ainsi que la Faculté de théologie de l'Université de Genève est unie à la France et spécialement au protestantisme français par un lien unique, scellé par quatre siècles d'histoire.

Franz J. LEENHARDT

